

# FEUILLE FÉDÉRALE SUISSE.

## INSERTIONS.

Nro. 44.

---

SAMEDI, le 23 août 1851.

---

### **Avis officiels.**

---

#### MISE AU CONCOURS DE PLACES POSTALES.

Un concours est ouvert pour la place de commis au bureau principal des postes à Berne, avec traitement de L. 500.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 31 courant à la direction de l'arrondissement des postes à Berne.

Berne, le 18 août 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

Un concours est ouvert pour la place de buraliste postal à Zolikon, canton d'Argovie, avec traitement de L. 100.

Les aspirants ont à s'adresser d'ici au 7 septembre prochain à la direction de l'arrondissement des postes de Zurich.

Berne, le 19 août 1851.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

#### MISE AU CONCOURS.

La place de receveur au bureau accessoire des péages à Carena, canton du Tessin, est mise au concours avec un traitement annuel de fr. 140.

Les aspirants doivent adresser franco leurs offres de service jusqu'au 31 du mois courant inclusivement au Directeur du IV, arrondissement des péages, Mr. J. A. Veladini à Lugano.

LA CHANCELLERIE FÉDÉRALE.

---

Fournitures de drap pour l'administration des postes de 1852.

Pour l'habillement des conducteurs, des facteurs, des chargeurs et des postillons, l'administration des postes suisse a besoin pour l'année prochaine de 6000 braches \*) de drap gris-bleu de trois qualités différentes, savoir :

Première qualité	braches 600
Seconde „	„ 2600
Troisième „	„ 2800.

Les personnes qui désirent se charger de la totalité ou d'une partie de cette fourniture, sont invités à transmettre leurs offres accompagnées d'échantillons, d'une aune au moins chacun, sous enveloppe cachetée, avec la suscription : „Offre pour fourniture de drap,“ jusqu'au 15 sept. prochain au département fédéral des postes.

Pour plus amples renseignements sur la qualité, la couleur et le prix du drap, ainsi que relativement aux époques de la livraison s'adresser aux directions des arrondissements postaux.

Berne, le 8 août 1851.

Pour le département des postes :

NÆFF.

\*) Il s'est glissé une erreur dans la première publication de cet avis, en ce que le mot „Elle“ a été traduit par *aune* au lieu de *brache*.

## INSERTIONS.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1851
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	46
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	23.08.1851
Date	
Data	
Seite	7-8
Page	
Pagina	
Ref. No	10 055 970

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.